



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes



www.sepanso40.fr

Cagnotte, le 13 juin 2014

Madame Danielle MICHEL
Sénatrice des Landes
Sénat
Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06

Madame la Sénatrice,

Vous savez que la SEPANSO a à plusieurs reprises depuis fort longtemps attiré votre attention sur les problèmes induits par les ondes électromagnétiques.

Le 17 juin prochain sera débattue au Sénat une proposition de loi dont l'auteure est la députée Laurence Abeille. Ce texte promeut la sobriété, la transparence et la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques.

Ce texte intervient à un moment où les preuves de la toxicité des ondes s'accroissent, avec en dernier lieu les résultats d'un laboratoire bordelais, ISPED (Institut de santé publique), montrant la multiplication par 4 des risques de tumeurs cérébrales après plusieurs années d'usage du portable à raison d'une demi-heure par jour ; il est donc urgent d'agir ;

Nous considérons qu'il est particulièrement important que ce texte soit voté et que ses dispositions soient renforcées pour les raisons suivantes :

- Il faut assurer la protection des enfants : le WIFI doit être interdit dans les crèches, il serait nécessaire qu'il le soit aussi dans les écoles maternelles et primaires, au moins. Pour l'éducation numérique, il faut absolument privilégier les technologies filaires. De même, les téléphones portables ainsi que tous les "objets connectés" (tablettes, jouets "communicants") pour les enfants doivent être interdits ;
- Il faut assurer une vraie protection aux personnes électro-sensibles, de plus en plus nombreuses au fur et à mesure de l'envahissement de notre environnement par les technologies sans fil. Pour cela, il est indispensable de sanctuariser des zones blanches ou très faiblement irradiées.

En espérant que vous voterez en faveur de la proposition de loi de Laurence Abeille, je vous assure de nos sentiments les meilleurs.

- Georges CINGAL
- Président Fédération SEPANSO Landes
- Vice-Président Fédération SEPANSO Aquitaine
- Administrateur France Nature Environnement
- Membre du Comité Economique et Social Européen
- 00 33 (0)5 58 73 14 53 – georges.cingal@wanadoo.fr